

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 11-avr.-2016 Version 1.01

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandéeAdhésifs de contact.Utilisations déconseilléesAucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA Immeuble "Le Jade" 253 Avenue du President Wilson 93211 La Plaine Saint Denis, France Tel: +33 (0)1 55 99 90 00

Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	Catégorie 3 - (H336)
(exposition unique)	
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

Toxicité aiguë inconnue 13% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

Toxicité pour le milieu aquatique 13% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu

inconnue aquatique est inconnue

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Contient Acétone, Méthylcyclohexane

FCLP; France - EN Page 1/12

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1.01

Date de révision 11-avr.-2016



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH208 - Contient de l'acide stéarique, 12-hydroxy-, des produits de réaction avec de l'éthylenediamine et de la rosin. Peut produire une réaction allergique

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet Ce produit est un mélange. Les informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Méthylcyclohexane	203-624-3	108-87-2	20 - <40	Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam. Liq. 2 (H225)	01-2119556887-18-XXXX
Acétone	200-662-2	67-64-1	20 - <40	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	01-2119471330-49-XXXX
Hydrocarbons, C6-C7,	921-024-6		10 - <20	STOT SE 3 (H336)	01-2119475514-35-XXXX

FCLP; France - EN Page 2/12

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 11-avr.-2016 Version 1.01

n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <5% n-hexane				Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 2 (H411) Flam Liq. 2 (H225)	
Butanone	201-159-0	78-93-3	5 - <10	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	01-2119457290-43-XXXX
Colophane	232-475-7	8050-09-7	0.1 - <1	Skin Sens. 1 (H317)	01-2119480418-32-XXXX
Octadecanoic acid, 12-hydroxy-, reaction products with ethylenediamine	309-629-8	100545-48-0	0.1 - <1	Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	Aucune donnée disponible
n-Hexane	203-777-6	110-54-3	0.1 - <1	Skin Irrit. 2 (H315)	01-2119480412-44-XXXX
Xylènes	215-535-7	1330-20-7	0.1 - <1	STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Flam Liq. 3 (H226)	01-2119488216-32-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Section 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact cutané Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un

médecin.

Contact oculaire En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et

consulter un spécialiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un

médecin.

Ingestion En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui

montrer l'emballage ou l'étiquette.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Isoler la zone de

danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

FCLP; France - EN Page 3/12

Date de révision 11-avr.-2016

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1.01

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser du CO2, un agent chimique sec ou une mousse.

Moyens d'extinction déconseillés

Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures de combustion incomplète (fumée).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Éliminer les sources d'ignition. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

La pulvérisation d'eau peut abattre les vapeurs ; mais pas nécessairement empêcher l'ignition dans les espaces clos.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Isoler la zone de danger et en interdire l'accès à tout personnel superflu et non protégé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer le plus en aval possible du déversement ; utiliser du sable sec pour contenir la

progression de la substance. Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux

réglementations locales/nationales (voir Section 13).

Méthodes de nettoyage Utiliser des outils propres anti-étincelles pour recueillir la matière absorbée. Endiguer le

plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage /antidéflagrant.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

FCLP; France - EN Page 4/12

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1.01

Date de révision 11-avr.-2016

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre le gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésifs.

Autres informations

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	France
Méthylcyclohexane	-	TWA: 400 ppm
108-87-2		TWA: 1600 mg/m³ TWA: 1000 mg/m³
		STEL: 1500 mg/m ³
Acétone	TWA: 500 ppm	TWA: 500 ppm
67-64-1	TWA: 1210 mg/m ³	TWA: 1210 mg/m ³
		STEL: 1000 ppm
		STEL: 2420 mg/m ³
Butanone	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm
78-93-3	TWA: 600 mg/m ³	TWA: 600 mg/m ³
	STEL: 300 ppm	STEL: 300 ppm
	STEL: 900 mg/m ³	STEL: 900 mg/m ³
		S*
Colophane	-	TWA: 0.1 mg/m ³
8050-09-7		
Magnésium (oxyde de)	-	TWA: 10 mg/m ³
1309-48-4		
n-Hexane	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm
110-54-3	TWA: 72 mg/m ³	TWA: 72 mg/m³ TWA: 1000 mg/m³
		STEL: 1500 mg/m ³
		R
Xylènes	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm
1330-20-7	TWA: 221 mg/m ³	TWA: 221 mg/m³ TWA: 1000 mg/m³
	STEL: 100 ppm	STEL: 100 ppm
	STEL: 442 mg/m ³	STEL: 442 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³
	S*	S*

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Mettre

en place une ventilation par aspiration localisée. dans le cas d'une application par

pulvérisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection des mains

Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale.

Délai de rupture. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de

signes de détérioration du matériau des gants.

Protection de la peau et du corps

Protection respiratoire

Chaussures antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Gants en plastique ou en caoutchouc. Vêtements de protection adaptés. Tablier. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

FCLP; France - EN Page 5/12

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Date de révision 11-avr.-2016 Version 1.01

Remplace la version : Aucune information disponible

respiratoire. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. Pour une

kPa @ 23 °C

utilisation à court terme:. Dispositif de filtration (DIN EN 147).

Type de filtre recommandé : Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

Contrôles d'exposition liés à la

protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Visqueux

Couleur Aucune information disponible

Odeur Hydrocarbures

Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

PH Aucune information disponible
Point de fusion/point de Aucune information disponible

congélation

Point d'ébullition >= 56 °C / 132.8 °F
Point d'éclair = -18 °C / -0.4 °F

Augus information die

Taux d'évaporation Aucune information disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité 13 Limite inférieure d'inflammabilité 1

Pression de vapeur < 110

Densité de vapeurAucune information disponibleDensité relativeAucune information disponible

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants Acétone

Coefficient de partage
Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Propriétés explosives
Limites d'explosivité
Supérieure
Inférieure
Propriétés comburantes

Aucune information disponible

Viscosité cinématique > 1500

Viscosité dynamique 1700 - 2300 mPa s @ 23 °C

9.2. Autres informations

Point de ramollissement
Masse molaire
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

Teneur en matière sèche (%) >= 22 **Masse volumique** 0.81 g/cm³

Densité apparente Aucune donnée disponible

Teneur en COV (%)

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

FCLP; France - EN Page 6/12

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1.01

Date de révision 11-avr.-2016

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Peut s'enflammer par frottements ou exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux Sensibilité aux décharges

statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) connu(e).

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts et bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune sous utilisation normale et des conditions de stockage recommandées.

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. **Contact oculaire** Contact cutané Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Ingestion

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Ne pas déployer les

> personnels souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies ou de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes sur un procédé utilisant cette

préparation.

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Méthylcyclohexane	> 3200 mg/kg (Rat)	>2920 mg/Kg bw (rat) 24 hour	>23 mg/l (vapour) (Rat- OECD
			403)
Acétone	= 5800 mg/kg (Rat)	>15800 mg/Kg (rat)	= 50100 mg/m ³ (Rat) 8 h
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, <5% n-hexane	LD50 >5840 mg/kg (Rat)	LD50 24h >2920 mg/kg (Rat)	-
Butanone	= 2483 mg/kg (Rat) = 2737 mg/kg (Rat)	= 5000 mg/kg (Rabbit) = 6480 mg/kg (Rabbit)	= 11700 ppm (Rat) 4 h
Colophane	>2800 mg/Kg (rat)	> 2500 mg/kg (Rabbit)	= 1.5 mg/L (Rat) 4 h
Octadecanoic acid, 12-hydroxy-, reaction products with ethylenediamine	LD50 >2000 mg/kg (Rat)	-	LC50 =5.05 mg/kg (Rat)
n-Hexane	= 25 g/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h

Corrosion cutanée/irritation

Effet irritant cutané.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation Irritation oculaire sévère.

oculaire

Sensibilisation Sans objet

FCLP; France - EN Page 7/12

Date de révision 11-avr.-2016

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1.01

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Sans objet.

Cancérogénicité Sans objet.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétéeAucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Système nerveux central, Yeux, Système respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Sans objet.

Toxicité aiguë inconnue 13% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité La classification est présentée en section 2 de la présente FDS Toxique pour les

organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Méthylcyclohexane	10 mg/l (Pseudokirchneriella	2.07 mg/l (Oryzias latipes)	3 mg/l (Daphnia magna - OECD
	subcapitata - OECD 201)		202)
Acétone	-	LC50 96 h 4.74 - 6.33 mL/L	EC50 48 h 12600 - 12700 mg/L
		(Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h	(Daphnia magna) EC50 48 h
		6210 - 8120 mg/L (Pimephales	10294 - 17704 mg/L (Daphnia
		promelas static) LC50 96 h = 8300	magna Static)
		mg/L (Lepomis macrochirus)	
Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes,	-	LL50 (96h) =11.4 mg/L Fish	EL50 (48h) =3mg/L Daphnia
isoalkanes, cyclic, <5% n-hexane		(Oncorhynchus mykiss)	
Butanone	EC50=1972 mg/l	LC50 96 h 3130 - 3320 mg/L	EC50 48 h > 308 mg/L (Daphnia
	(Pseudokirchneriella subcapitata)	(Pimephales promelas	magna)
		flow-through)	
Colophane	EC50 72 h = 400 mg/L	LC50 (96h) >10mg/L Fish (Danio	EC50 48 h >100 mg/L (Daphnia
	(Desmodesmus subspicatus)	rerio)	magna)
Octadecanoic acid, 12-hydroxy-,	EL50 (72h) >100 mg/L Algae	LL50 (96h) >10mg/L Fish	EL50 (48h) >10mg/L Daphnia
reaction products with	(Pseudokirchneriella subcapitata)	(Onchohynchus mykiss)	(Daphnia magna)
ethylenediamine			
n-Hexane	-	LC50 96 h 2.1 - 2.98 mg/L	EC50 24 h > 1000 mg/L (Daphnia
		(Pimephales promelas	magna)
		flow-through)	
Xylènes	-	LC50 96 h 30.26 - 40.75 mg/L	EC50 48 h = 3.4 mg/L (water flea)
		(Poecilia reticulata static) LC50 96	
		h = 780 mg/L (Cyprinus carpio	
		semi-static) LC50 96 h 2.661 -	
		4.093 mg/L (Oncorhynchus mykiss	
		static) LC50 96 h = 13.4 mg/L	
		(Pimephales promelas	
		flow-through) LC50 96 h > 780	
		mg/L (Cyprinus carpio) LC50 96 h	
		23.53 - 29.97 mg/L (Pimephales	
		promelas static) LC50 96 h = 19	
		mg/L (Lepomis macrochirus) LC50	
		96 h 13.5 - 17.3 mg/L	
		(Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h	
		7.711 - 9.591 mg/L (Lepomis	
		macrochirus static) LC50 96 h	
		13.1 - 16.5 mg/L (Lepomis	

FCLP; France - EN Page 8/12

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Date de révision 11-avr.-2016 Remplace la version: Aucune information disponible Version 1.01

macrochirus flow-through)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non

utilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et

locales en vigueur.

Emballages contaminés Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et

illégale.

Catalogue européen des déchets 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres

substances dangereuses

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>AD</u>R

14.1 ONU/n° d'identification

14.2 Nom d'expédition ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous

30

14.3 Classe de danger Étiquettes de danger 3 14.4 Groupe d'emballage

UN1133, ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous, 3, III, (D/E) Description

14.5 Danger pour l'environnement oui 14.6 Dispositions spéciales 640E Code de classification F1 Code de restriction en tunnel (D/E) Quantité limitée (LQ) 5 I

Identificateur de danger ADR

(numéro Kemmler)

IMDG

Page 9/12 FCLP; France - EN

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Remplace la version : Aucune information disponible Version 1.01

Date de révision 11-avr.-2016

14.1 ONU/n° d'identification UN1133 **14.2 Nom d'expédition** ADHÉSIFS

14.3 Classe de danger 3 14.4 Groupe d'emballage III

Description UN1133, ADHÉSIFS, 3, III, (-18°C c.c.)

14.5 Polluant marinSans objet14.6 Dispositions spéciales223, 955Quantité limitée (LQ)5 LN° d'urgenceF-E, S-D

14.7 Transport en vracAucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au

recueil IBC

RID

14.1 ONU/n° d'identification UN1133

14.2 Nom d'expédition ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous

14.3 Classe de danger 3 **14.4 Groupe d'emballage** III

Description UN1133, ADHÉSIFS, Environmentally Hazardous, 3, III

14.5 Danger pour l'environnement oui
Code de classification F1
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
Quantité limitée (LQ) 5 L

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification UN1133 **14.2 Nom d'expédition** ADHÉSIFS

14.3 Classe de danger 3 **14.4 Groupe d'emballage** III

Description UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

14.5 Danger pour l'environnement oui14.6 Dispositions spéciales A3

<u>IATA</u>

14.1 ONU/n° d'identification UN1133 **14.2 Nom d'expédition** ADHÉSIFS

14.3 Classe de danger 3 14.4 Groupe d'emballage III

Description UN1133, ADHÉSIFS, 3, III

14.5 Danger pour l'environnement oui 14.6 Dispositions spéciales A3 Quantité limitée (LQ) 10 L Code ERG 3L

Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

FCLP; France - EN Page 10 / 12

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 11-avr.-2016

Version 1.01

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Méthylcyclohexane	RG 84
108-87-2	
Acétone	RG 84
67-64-1	
Butanone	RG 84
78-93-3	
Colophane	RG 65,RG 66
8050-09-7	
n-Hexane	RG 59,RG 84
110-54-3	
Xylènes	RG 4bis,RG 84
1330-20-7	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H315 - Provoque une irritation cutanée

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

FCLP; France - EN Page 11 / 12

SADER COLLE CONTACT NEOPRENE GEL

Date de révision 11-avr.-2016 Remplace la version : Aucune information disponible Version 1.01

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

11-avr.-2016 Date de révision

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation pour les

opérateurs

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - EN Page 12/12